

N°02/2023

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 26 janvier 2023

## **OBJET : Délibération Tarifs location des salles communales**

Le vingt-six janvier deux mille vingt-trois à dix-neuf heures, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie d'Aubessagne, sous la présidence de M. ACHIN Richard, MAIRE

Nb de membres en exercice : 16

Secrétaire de séance : Sylvie GIRAUD Convocation en date du : 13 janvier 2023

<u>PRESENTS</u>: ACHIN Richard, BLANC Serge, BOYER-JOLY Gilbert, CATELAN Richard, CATELAN Thierry, GIRAUD Sylvie, GRAS Julien, GRIVEL Norbert, HELSEN Véronique, MAGNAN Richard, OLLIVIER Nathalie, PRAT Denis, ROCHAS Alain

<u>EXCUSES</u>: BARBAN Daniel (Pouvoir donné à GRAS Julien), GALLAND Daniel (Pouvoir donné à ROCHAS Alain)

ABSENT : AUBERT Sylvain

Monsieur le Maire présente les tarifs appliqués jusqu'à ce jour :

DESIGNATION ET MOTIF	DUREE	TARIF salle polyvalente de Chauffayer	TARIF salle polyvalente des Costes	Salle des associations	Salle de St Eusèbe
Mariage personnes hors commune	3 jours	400.00 €	230.00 €		
Mariage personnes de la commune	3 jours	100.00 €	80.00 €		
Week-end hors commune (anniversaire, communion, baptême)	2 jours	200.00 €	200.00 €		Marianna
Week-end commune (anniversaire, communion, baptême)	2 jours	80.00 €	80.00 €	Uniquement aux personnes de la commune Tarif 50€	Uniquement aux personnes de la commune Tarif 50€
Association hors commune animation à but lucratif	2 jours	110.00 €	110.00 €		
Association hors commune animation à but non lucratif	2 jours	Gratuit	Gratuit		
Association commune	2 jours	Gratuit	Gratuit		
Apéritifs -	1 jour	50.00 €	50.00 €		



Anniversaire jeunes moins de 18 ans de la commune	1 jour	Gratuit	Gratuit
Réunion	1 jour	Gratuit	Gratuit
Package 2 salles, Mariage d'une personne hors commune	3 jours	500.00 €	500.00 €
Package 2 salles, Mariage d'une personne de la commune	3 jours	180.00 €	180.00 €
CAUTION		400.00 €	400.00 €

Monsieur le Maire propose d'appliquer pour les locations de salle lors de la Saint Sylvestre les mêmes tarifs que pour les mariages. Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après avoir délibéré, décide à l'unanimité de fixer les tarifs de location de salle suivants :

DESIGNATION ET MOTIF	DUREE	TARIF salle polyvalente de Chauffayer	TARIF salle polyvalente des Costes	Salle des associations	Salle de St Eusèbe
Mariage personnes hors commune	3 jours	400.00 €	230.00 €		
Mariage personnes de la commune	3 jours	100.00 €	80.00 €		
Week-end hors commune (anniversaire, communion, baptême)	2 jours	200.00 €	200.00 €		
Week-end commune (anniversaire, communion, baptême)	2 jours	80.00 €	80.00 €	Uniquement aux personnes de la commune	Uniquement aux personnes de la commune
Association animation à but lucratif	2 jours	110.00 €	110.00 €	Tarif 50€	Tarif 50€
Association animation à but non lucratif	2 jours	Gratuit	Gratuit		
Apéritifs -	1 jour	50.00 €	50.00 €		
Anniversaire jeunes moins de 18 ans de la commune	1 jour	Gratuit	Gratuit		
Réunion	1 jour	Gratuit	Gratuit		



Package 2 salles, Mariage d'une personne hors commune	3 jours	500.00 €	500.00 €
Package 2 salles, Mariage d'une personne de la commune	3 jours	180.00 €	180.00 €
Soirée St Sylvestre organisée par une personne hors commune	2 jours	400,00 €	230,00 €
Soirée St Sylvestre organisée par une personne de la commune	2 jours	100,00 €	80,00 €

Si lors de l'état des lieux de sortie, les locaux ne sont pas propres ou dégradés, le coût de réparation sera facturé au titulaire du présent contrat.

- > VALIDE la mise en place d'un tarif spécifique pour la location des salles communales lors de la Saint-Sylvestre
- FIXE ce montant pour les résidents de la commune à 100€ pour la salle de Chauffayer et à 80€ pour la salle des Costes
- FIXE ce montant pour les non-résidents à 400€ pour la salle de Chauffayer et à 230€ pour la salle des Costes

Ainsi fait et délibéré, à Aubessagne, les jours mois et ans susdits.

LE MAIRE, Richard ACHIN